



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

technologie

Question écrite n° 86343

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les préconisations exprimées dans l'avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) concernant la pédagogie numérique. Le rapporteur souhaite que les recherches concernant la pédagogie numérique soient dynamisées et souligne que l'appel à projets de l'Agence nationale de la recherche (ANR) dans le cadre des initiatives d'excellence en formations innovantes numériques (IDEFI-N), doit permettre de financer des projets de recherche de ce type. De plus, selon le CESE, les équipes de recherche qui mènent actuellement des travaux dans le domaine de la pédagogie numérique doivent être identifiées sur la base de leurs productions dans le cadre de la stratégie nationale de recherche. Il ajoute qu'il conviendrait d'intégrer la dimension relative à la pédagogie numérique au sein de chaque discipline, dans le cadre des recherches en didactique. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86343

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 août 2015](#), page 5842

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)